

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



REHAUSSEUR DE TAC / TAC PLUS

Version précédente: 22/04/2010

Date de révision: 24/11/2011

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : REHAUSSEUR DE TAC / TAC PLUS
Nom de la substance : Bicarbonate de Na / Hydrogénocarbonate de sodium
N° CAS : 144-55-8
N° d'enregistrement REACH : 01-2119457606-32-xxxx
Type de produit : Substance

1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Produit solide pour augmenter la valeur du TAC des eaux de piscines.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MAREVA PISCINES ET FILTRATION
Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour la suisse se référer à la section 16.2

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
N° ORFILA (INRS): 01.45.42.59.59
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 -Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Non classé comme dangereux

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé comme dangereux

Effets néfastes les plus importants

Non classé comme dangereux

2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange

Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008

Symboles de danger : -
Mention d'avertissement : -
Mention de danger : -
Conseils de prudence - Prévention
P102 : Tenir hors de portée des enfants
P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 - Substances

3.1.a Nom chimique : Bicarbonate de sodium
N° CAS : 144-55-8
N° CE : 205-633-8
Concentration : >99%
N° d'enregistrement REACH : 01-2119457606-32
Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008
Non classé comme dangereux
Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Non classé comme dangereux
Pour le texte complet des Phrases-R et H mentionnées dans cette Section; voir Section 2 et 16

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 - Description des premiers soins nécessaires

En cas d'inhalation : Placer la personne à l'air frais.
Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum. Enlever les lentilles s'il n'y a pas de difficulté.
Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente).
Si les troubles se prolongent, appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<i>Inhalation</i>	: Pas de danger particulier à signaler. En cas de concentration plus élevées: Irritation légère.
<i>Contact avec la peau</i>	: Pas de danger particulier à signaler. Exposition répétée ou prolongée: Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.
<i>Contact avec les yeux</i>	: Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.
<i>Ingestion</i>	: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données supplémentaires disponibles

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Pas de précautions spéciales requises

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

- Eviter la formation de poussière
- Balayer pour éviter les risques de glissade

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Eviter tout mélange avec un acide dans les égouts (formation de gaz)
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- Recueillir le produit dans des conteneurs proprement étiquetés. Les récipients sont adaptés et fermés pour l'élimination.
- Nettoyer l'emplacement souillé avec des grandes quantités d'eau.
- Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter la formation de poussière - Ne pas respirer les poussières
- Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements
- Conserver à l'écart des Produits incompatibles
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations

7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais et ventilé dans l'emballage d'origine.
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité (produit hygroscopique).
Tenir éloigné des acides.

Matériel d'emballage : Papier + PE, Polyéthylène.

8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1- Paramètre de contrôle

Valeurs limites d'exposition

TWA = 10 mg/m³

8.2- Contrôle de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Voir mesures de protection Section 7

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, les travailleurs doivent porter un masque filtrant à poussière. Type de filtre recommandé = P2.

Protection des mains : Gants. Vous référez au fournisseur de gant pour vous assurez que le niveau de protection est suffisant pour l'utilisation envisagée.

Protection des yeux : Lunette de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spéciale

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir Section 6.2

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Propriétés physiques et chimiques

Aspect	: Poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: Inodore
pH à 205°C à 50g/L	: <=8,6
Point de congélation	: Pas de donnée
Point d'ébullition	: Pas de donnée
Point de fusion	: Pas de donnée
Point de décomposition	: > 50°C
Point d'éclair	: Non applicable
Inflammabilité	: Pas de donnée
Propriétés explosives	: Pas de donnée
Propriétés comburantes	: Pas de donnée
Pression de vapeur	: 975 hPa (à 100°C)
Densité de vapeur	: Non applicable
Densité	: 2,2 à 20°C
Solubilité(s)	: soluble dans l'eau
Coeff partage: n-octanol/eau	: Pas de donnée
Viscosité	: Pas de donnée

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité

- Pas d'information disponible

10.2- Stabilité chimique

- Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.3- Réactions dangereuses

- Pas d'information disponible

10.4- Conditions à éviter

- Se décompose par simple élévation de la température

10.5- Matières incompatibles

- Réagit violemment au contact des acides (dégagement de chaleur et de CO₂)
- Réaction dangereuse avec les métaux alcalins

10.6- Produits de décomposition dangereux

- Pas d'information disponible

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale DL50 = 4220 mg/kg (espèce: rat)

11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Faible irritation possible

11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Faiblement irritant

11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données

11.5- Mutagénicité

Pas de données

11.6- Cancérogénicité

Pas de données

11.7- Toxicité pour la reproduction

Pas de données

11.8- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Pas de données

11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Pas de données

11.10- Autres informations

Pas de données

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

Poissons: CL50 = 8250 mg/L, 96H

Daphnies: CE50 = 2350 mg/L, 48H

12.2- Persistance et dégradabilité

Pas de données

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Non bioaccumulable

12.4- Mobilité

Pas de données

12.5- Autres effets néfastes

Pas de données

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

13.1- Méthodes d'élimination

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
- Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

13.2- Emballages contaminés

- Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Verser les eaux de rinçage dans la piscine.
- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Substance non soumise à la réglementation sur les transports.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° ICPE	: Non concerné
N° MEEDDAT	: Non concerné
Allemagne:	Registriernummer : Non concerné
Suisse:	: Non concerné

16 - AUTRES INFORMATIONS :

16.1 - Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché en suisse

<i>Société</i>	: MAREVA AG
<i>Adresse</i>	: St. Alban-Vorstadt 102-PF342 CH-4013 BASEL
<i>Téléphone / Fax</i>	: Tel : 0041.(0)613226922 - Fax : 0041.(0)613226923
<i>Adresse E-mail:</i>	: tech@mareva.fr

16.2- Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances, des données fournisseurs et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité concerne le produit spécifiquement désigné.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.